

Renouvellement de l'accord de coopération entre les villes de Toulouse et Hanoï, Vietnam

International, Europe et Contractualisation 22-0496

Mesdames, Messieurs,

Toulouse et Hanoï entretiennent une relation active et constructive depuis plus de 20 ans. L'axe majeur de cette coopération a été durant des années le patrimoine, et en particulier, la sauvegarde du centre ancien de la ville de Hanoï.

Afin de donner un nouvel élan à cette coopération, des échanges ont été engagés ces dernières années autour de la mise en valeur du site urbain archéologique majeur de la Capitale vietnamienne, la Citadelle de Thang Long à Hanoï. Les échanges de bonnes pratiques concernent les domaines suivants : l'inventaire archéologique, la mise en culture et en tourisme, la muséologie, la sensibilisation et la médiation culturelle, ainsi que l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

Pour ce faire, les villes de Toulouse et de Hanoï ont conjointement élaboré un projet bénéficiant d'un appui financier (60% du projet) auprès de la Facilité de financement des collectivités territoriales françaises (FICOL) de l'Agence Française de Développement (AFD). Le projet d'un montant de 402 000 euros sera achevé techniquement fin décembre 2023.

A l'issue d'une mission de supervision, en décembre 2022, les échanges avec notre partenaire, la Mairie de Hanoï ou Comité populaire de Hanoï, ont identifié l'intérêt de prioriser le travail avec le centre historique de la ville est identifié.

Dans le contexte de célébration du cinquantenaire des relations diplomatiques et des dix ans du partenariat stratégique France-Vietnam, les assises de la coopération France-Vietnam, qui seront accueillies à Hanoï en avril 2023, constituent un temps fort de rencontres et de concrétisation des travaux.

Le renouvellement de cet accord permettra la mise en œuvre d'actions concrètes correspondant aux priorités des deux villes, sur les enjeux d'économie, de tourisme, de patrimo ine et de développement durable de nos territoires.

Notons que l'Association toulousaine Made in Asia mettra à l'honneur le Vietnam, à l'occasion de son rendez-vous annuel de 2024. Les grands domaines définis dans cet accord pourront faire l'objet de protocoles complémentaires détaillant le contenu, l'ingénierie financière et les conditions de mise en œuvre des futures actions.

Dans la mesure où vous le jugeriez opportun, je vous demanderais d'apporter un soutien à ce projet.

A cet effet, je vous demanderais, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la délibération suivante :

Article 1 : Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'accord de coopération avec la ville de Hanoï, Vietnam.

Article 2 : Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tout acte ou document nécessaire à cet effet.

Article 3: Les dépenses nécessaires (150 000 euros) seront effectuées à l'aide des crédits inscrits au budget Ville de Toulouse de la Direction Internationale, Europe et Contractualisation, section dépenses de fonctionnement – ligne dédiée Projet Ficol Toulouse Hanoi (VT045O006 – Projet FICOL Toulouse Hanoï).

Délibération du Conseil Municipal Publié le : 17/03/2023 reçue à la Préfecture le 15/03/2023 LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES POUR EXTRAIT CONFORME LE MAIRE,

Jean-Luc MOUDENC





Séance du vendredi 10 mars 2023

18.2 – Renouvellement de l'accord de coopération entre les villes de Toulouse et Hanoï, Vietnam - 22-0496

International, Europe et Contractualisation - -

72

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 03 mars 2023, s'est réuni dans la Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville.

- Présents : Jean-Luc MOUDENC Maire, Président

Daniel ROUGE, Laurence ARRIBAGE, Jean-Michel LATTES, Agnès PLAGNEUX BERTRAND, Sacha BRIAND, Nicole YARDENI, Ollivier ARSAC, Francis GRASS, Patricia BEZ. Annette LAIGNEAU, Jean-Jacques BOLZAN, Marion LALANE-DE LAUBADERE, Emilion ESNAULT, Laurence KATZENMAYER, Pierre TRAUTMANN, Valérie JACQUET-VIOLLEAU, Pierre ESPLUGAS-LABATUT, Souhayla MARTY, Djillali LAHIANI, Cécile DUFRAISSE, Jean-Baptiste DE SCORRAILLE, Isabelle FERRER, Maxime BOYER, Christine ESCOULAN, Jean-Claude DARDELET, Ghislaine DELMOND, Nicole MIQUEL BELAUD, Jean-Paul BOUCHE, Françoise AMPOULANGE, François CHOLLET, Thierry SENTOUS, Jean-François PORTARRIEU, Philippe PERRIN, Henri DE LAGOUTINE, Bertrand SERP, Caroline ADOUE BIELSA, Jonnhy DUNAL, Marine LEFEVRE, Samir HAJIJE, Nicolas MISIAK, Christophe ALVES, Julie ESCUDIER, Gaëtan COGNARD, Gnadang OUSMANE, Clément RIQUET, Fella ALLAL, Nadia SOUSSI, Maroua BOUZAIDA SYLLA, Julie PHARAMOND, Nina OCHOA, Julienne MUKABUCYANA, Michèle BLEUSE, Jamal EL ARCH, Odile MAURIN, Pierre LACAZE, Isabelle HARDY, Hélène CABANES, Caroline HONVAULT, Antoine MAURICE, Aymeric DEHEURLES, Hélène MAGDO, Agathe ROBY, François BRIANÇON, Romain CUJIVES, Vincent GIBERT

- Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

Brigitte MICOULEAU a donné pourvoir à Laurence KATZENMAYER, Claire NISON a donné pourvoir à Maroua BOUZAIDA SYLLA, Maxime LE TEXIER a donné pourvoir à Caroline HONVAULT

- Empêchés d'assister temporairement à la séance et ont donné pouvoir :

Philippe PERRIN à partir du dossier 1.1 jusqu'au dossier 7.8, Gaëtan COGNARD à partir du vœu n°1

- Empêchés d'assister temporairement à la séance sans donner pouvoir :

Jean-Luc MOUDENC au moment du dossier 13.11, Henri DE LAGOUTINE au moment du dossier 10.1

Secrétaire de séance : Nina OCHOA.

Résultat du vote :

Adopté à l'unanimité



ACCORD DE COOPERATION

ENTRE LES VILLES DE TOULOUSE ET HANOI

Toulouse et Hanoi coopèrent depuis 1996 dans les domaines du patrimoine, de l'architecture, de la santé, des formations supérieures, du développement urbain durable, des arts et de la culture. Les actions les plus emblématiques sont celles liées à la protection et la mise en valeur du quartier ancien de Hoan Kiem et sa piétonisation telles que l'avaient lancé le Maire de Toulouse et son homologue Hanoïen.

Cette relation d'amitié n'a cessé de se renforcer, et s'étend aujourd'hui aux domaines de l'économie et de la mise en valeur du patrimoine (muséographie, gestion de collection et mise en tourisme) pour l'intégration de la citadelle, comme site remarquable, dans la ville.

Visant à impulser une nouvelle dynamique à la coopération et à l'amitié qui unissent nos villes, dans le contexte des Assises France Vietnam qu'organise la ville de Hanoi les 14 et 15 avril 2023, les parties signataires de la présente Convention conviennent ce qui suit :

De nouveaux projets seront lancés dans un contexte d'efforts équilibrés;

Chaque partie se fera forte de rechercher des partenaires et des financements extérieurs, publics et privés en soutien aux actions et projets évoqués dans la présente convention.

Article 1 : Coopération en matière de préservation du centre ancien et de valorisation du patrimoine Dans la poursuite des échanges en matière d'appui à la sauvegarde et à la restauration du centre ancien de Hanoi, il s'agira de contribuer à la mise en valeur du patrimoine de la ville, dans une logique d'attractivité des centres patrimoniaux et de développement touristique.

Ainsi, après les actions relatives au « Centre de Communication et d'information du Vieux Quartier de Hanoi» regroupant cinq sites majeurs, dont le nouveau Centre du Patrimoine, les villes de Hanoi et de Toulouse travailleront à la valorisation du site de la Citadelle de Thang Long.

Après un travail de trois ans avec le Centre de conservation du patrimoine de Thang Long à Hanoi (qui gère le site classé à l'UNESCO de la Citadelle), le projet "**Préservation, gestion et valorisation des sites patrimoniaux urbains emblématiques et archéologiques » s'achèvera fin 2023 autour** de formations et d'échanges d'expertises autour des différents espaces : Centre de fouilles et de conservation, Musées et Espaces d'expositions non permanentes et Site patrimonial de la Citadelle.

Un volet des activités 2023 sera consacré à la finalisation du projet par la réalisation des livrables prévus (séminaires, exposition...) lors des Assises de la coopération France Vietnam.

A terme, les Parties engageront aussi une réflexion sur un projet dans le district d'Hoan Kiem, Coeur historique de la ville comme par exemple la rue des Médicaments.

Article 2 : Les échanges économiques

Les Villes de Toulouse et Hanoï favoriseront les rencontres entre les entreprises et solliciteront les agences et structures consulaires en charge (Chambres de Commerce, Business France, etc...)

Le Marché d'intéret National de Toulouse impliqué dans des relations partenariales avec son homologue vietnamien, pourra être une piste pour renforcer les échanges économiques en matière de gastronomie. De même, renforcer l'image et le positionnement de capitale du "bien manger", passe par une reconnaissance international de Toulouse (enjeux de promotion).

Article 3: Développement des échanges contribuant à l'enrichissement culturel de nos citoyens.

Faisant suite aux manifestations culturelles organisées entre les villes de Toulouse et d'Hanoï dans le cadre:

- des assises de la coopération accueillies à Toulouse en 2019, et celles tenues à Hanoï en avril 2023
- des fêtes du Têt qui se tiennent chaque année à Toulouse avec la communauté vietnamienne locale,

Il s'agira d'examiner de nouvelles initiatives, par exemple dans les domaines de l'enseignement et de la formation artistiques, de la création, de l'accueil en résidence et de la diffusion d'artistes des deux villes.

Egalement, des actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale pourraient être proposées (exposition et animation culturelle) pour une meilleure comprehension et participation des citoyens aux relations établies dans le cadre de cette coopération.

Article 4 : Echanges universitaires et promotion de la francophonie

Les universités et écoles toulousaines et hanoiennes feront leur possible pour renforcer leurs échanges.

Il sera ainsi recherché des articulations entre les projets mis en oeuvre par les universités et les actions de coopération entre Toulouse et Hanoï.

A savoir, avec l'Université de Toulouse Jean Jaurès (projet Montus) qui vise les échanges avec l'Asie (dont le Vietnam), avec l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Toulouse (ENSAT) qui travaille avec l'Université des Sciences sociales et humaines de Hanoi (USSH) et l'Université d' Architecture de Hanoi (UAH).

Article 5 : Favoriser la présence de Toulouse et de Hanoï dans les réseaux internationaux et leur participation dans des projets européens

La Ville de Toulouse qui préside le groupe Pays Vietnam du réseau Cités Unies France (association des collectivités territoriales françaises spécialisées à l'international) recherchera avec la Ville de Hanoï à développer les échanges entre les villes françaises et vietnamiennes et à assurer la promotion des intérêts réciproques des villes dans le domaine du développement économique, technique, social, culturel et du rayonnement international.

De même, des projets de coopération pourraient être développés dans le cadre de programmes européens ou de coopération décentralisée.

Article 6 : Etablissement de conventions complémentaires pour le financement des partenariats

Des conventions complémentaires détailleront le contenu, l'ingénierie financière et les conditions de mise en œuvre des domaines couverts par la présente Convention.

Un partenariat spécifique sur le volet **Coopération en matière de préservation du centre ancien et de valorisation du patrimoine** fait l'objet d'un projet déposé auprès de l'Agence Française du Développement (AFD) dans le cadre de la Facilité de financement des collectivités territoriales françaises (FICOL). Son achèvement technique est prévu en décembre 2023, pourra faire l'objet d'avenants pour finalizer correctement les travaux (notamment la mise en oeuvre de l'évaluation).

Article 7 : Durée de l'accord de coopération

Le présent accord de coopération est conclu pour une durée de trois ans à partir de la délibération du Conseil municipal qui statuera sur le sujet. Il pourra être modifié ou renouvelé par commun accord.

Chaque engagement ou projet évoqué dans la présente Convention ne sera effective qu'après validation auprès des instances délibératives et décisionnaires respectives.

Signé à Toulouse, le 2 avril 2019, dans les versions française et vietnamienne, les deux versions sont également authentiques.

POUR LA VILLE DE TOULOUSE

Monsieur Jean-Claude Dardelet Conseiller Délégué à la Mairie de Toulouse Vice Président de Toulouse Métropole POUR LA VILLE DE HANOÏ

Monsieur Nguyen Duc Chung Président du Comité populaire de la ville de Hanoï